



REPUBLIQUE FRANCAISE

**DEPARTEMENT
TERRITOIRE DE BELFORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES**

Séance du 30 Novembre 2017

Question n°8

Tarif de location des bennes pour les communes pour l'année 2018

L'an deux mille dix-sept, le **30 Novembre** à 18 heures 30, sous la Présidence de Monsieur **Patrick MIESCH**, Président, le Comité Syndical du SICTOM de la Zone Sous Vosgienne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, suite à la convocation du 16 Novembre 2017.

17 délégués titulaires sur 29 étaient présents, 3 était représentés et 2 avaient donné pouvoir, formant ainsi la majorité des membres en exercice.

3

Etaient présents : Emile EHRET, Jérôme FINCK, Denis KUNTZMANN, Marc LERCH, Félice ZWINGELSTEIN, Jean-Luc ANDERHUEBER, Christophe GEORGES, Hervé GRISEY, Patrick MIESCH, André PICCINELLI, Gérard TRAVERS, Catherine METRAL, Francis LIECHTELE, Michel JARDON, Jean-Claude MILLE, Pascal PETITJEAN, Jean-Pierre BRINGARD.

Etait représenté : Raymond TROMMENSCHLAGER pour Eliane FARNY, Carlo SCHWEITZER pour Richard MAZAJCZYK, Odile RICHARD pour Thierry STEINBAUER

Avait donné procuration : Éric PARROT à Jean-Luc ANDERHUEBER, Gilles HEINRICH à Patrick MIESCH

Etaient Excusés : Maurice COURTOIS, Michel GALMICHE, Michel JACOBBERGER.

Etaient Absents : Didier SANSIG, Alphonse M'BOUKOU, Jean PAOLI, Luc SENGLER.

Secrétaire de séance : Jean-Claude MILLE

Nombre de membres		
Afférents au Comité	En exercice	Votants
29	29	22

Vote		
Pour	Contre	Abstention
21	0	1

Date de Convocation : 16 Novembre 2017

Date d'affichage :

DELIBERATION

VU la délibération du 25 Novembre 2014 autorisant la mise à disposition d'une benne de 30 m³ aux collectivités ou associations demandeuses en la refacturant au prix coûtant,

VU la délibération du 22 Novembre 2016 définissant les tarifs pour l'année 2017,

Une délibération a été prise en date du 25/11/2014 pour la mise à disposition de bennes de 30 m³ à disposition des collectivités ou associations.

Il s'avère nécessaire de mettre à jour les tarifs de mise à disposition des bennes pour 2018.

Les nouveaux tarifs proposés, à compter du 01/01/2018, sont les suivants :

Distance aller/retour entre Etueffont et site de dépose	Forfait (HT) Mise à disposition
0 – 10 Kms	69.1 €
11 – 20 Kms	102.5 €
21 – 30 Kms	142 €
31 – 40 Kms	174 €
41 – 50 Kms	208 €

Ces tarifs auxquels s'ajouteront les coûts de traitement en fonction des tarifs du SICTOM actualisés. Ce qui permettra de continuer à refacturer l'ensemble de la prestation au prix coûtant.

Le Président propose donc de valider ces nouveaux tarifs pour effet au 1^{er} Janvier 2018.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à 21 voix pour et une abstention :

- Valide les nouveaux tarifs de mise à disposition des bennes présentées ci-dessus pour l'année 2018
- Maintient l'ajout du coût de traitement à prix coûtant pour la mise à disposition des bennes
- Maintient les tarifs à prix coûtant de traitement proposés lors de la délibération du 25 Novembre 2014 pour les bennes à déchets verts

Fait et Délibéré le jour, mois et an ci-dessus,

Ont signé au registre tous les membres présents

• Pour extrait conforme,

Le Président,
Patrick MIESCH

